Le conseil dâ€™administration de Suez juge le projet industriel et lâ€™offre de Veolia inacceptables

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2021

Â

AprÃ¨s s'Ãªtre rÃ©uni Ã plusieurs reprises au cours des mois de janvier et fÃ©vrier pour Ã©tudier les caractÃ©ristiques du proje d'offre de Veolia le conseil d'administration de Suez a dÃ©cidÃ© Ã l'unanimitÃ©, lors de sa rÃ©union du 24 fÃ©vrier 2021, que conditions n'Ã©taient pas rÃ©unies pour accueillir favorablement un tel projet. Le conseil d'administration rappelle son objectif de parvenir Ã une solution qui permette de valoriser Ã©quitablement la sociÃ©tÃ© pour ses actionnaires, de donner les garanties sociales appropriÃ©es Ã ses collaborateurs, d'assurer que tous les engagements du groupe auprÃ¨s de ses clients sont maintenus, et ainsi, de respecter l'intÃ©rÃªt social de Suez. Le communiquÃ© prÃ©cise :Â "L'intÃ©rÃªt social de Su n'est pas prÃ©servÃ© dans une opÃ©ration qui implique son dÃ©mantÃ¨lement. L'opÃ©ration projetÃ©e par Veolia remet en ca le plan Suez 2030, et impacterait nÃ©gativement la valeur du groupe Suez. La course Ã la taille n'apporte pas de bÃ©nÃ©fice dÃ©terminant dans les mÃ©tiers des services essentiels. Elle ne conforte ni le dÃ©veloppement technologique, ni la qualitÃ© de service, ni l'agilitÃ© qui sont aujourd'hui les points forts du Groupe Suez, leader mondial au service des enjeux majeurs de la transition Ã©cologique."

Par ailleurs, les rÃ©sultats 2020 de la sociÃ©tÃ© publiÃ©s ce mÃªme jour confirment que le prix de l'action Suez proposÃ© par Veolia et payable au plus tÃ´t en mai 2022 n'est pas satisfaisant.

Les dÃ©tails dans le communiquÃ© de Suez

Â

Derniers Ã©vÃ©nements

8 fÃ©vrier 2021 - Le Tribunal de commerce de Nanterre a interdit Ã Veolia de dÃ©poser son offre publique hostile, annoncÃ©e le 7 fÃ©vrier, suite Ã la tentative de Veolia de violer son engagement d'amicalitÃ©.

11 fÃ©vrier 2021 - Suez a accueilli favorablement le principe d'une mÃ©diation dans le cadre de la tentative d'offre publique de Veolia.Â